

Plaidoyer Vélo-Cité - Réponses ville de Gradignan

La ville de Gradignan a relevé quelques erreurs dans le cadre des éléments portés dans le bilan du plaidoyer publié par Vélo-Cité en juin 2025. L'objectif de cette note est donc de porter à connaissance de l'association les éléments à modifier.

Quelques remarques générales : Bordeaux Métropole porte la compétence de réalisation du réseau REVE. Une fiche générique est d'ailleurs incluse dans le contrat de co-développement signé avec les communes de la Métropole. Cette fiche présente 250 000 € par an de budget pour les études du réseau sur toute la métropole.

À noter : la commune de Gradignan a mis en place, en partenariat avec l'association Etu Récup, une Maison du Vélo, située en face du château de l'Hermitage. Une convention lie cette association à la Ville, qui soutient ses actions notamment par l'attribution d'une subvention. Chargée de promouvoir l'usage du vélo, Etu Récup organise également quatre ateliers par an lors des événements municipaux, afin d'initier les cyclistes aux techniques de réparation de leur vélo.

AMÉNAGEMENTS

Quelques questions :

Comment expliquer le 0,7 km et le calcul du nb de pistes cyclables ?

Ne serait-il pas plus lisible d'avoir une évaluation de la proportion (et de son évolution) des pistes cyclables par rapport aux voiries existantes ?

Les voies vertes réalisées à Gradignan :

- Crs du général de Gaulle sud (720m),
- Villemain (362m), Chouiney (750m),
- Canéjan phase 1 (700m),
- Cotor (derrière le CTM) (340m)

soit 2,8km réalisés au lieu de 2,29km.

INTERMODALITE

Lorsque la ville n'est pas concernée par le critère (intermodalité avec une gare) pourquoi est-il à 0 ? De nombreuses villes de la métropole n'ont pas de gare....

Mais nous avons tout de même un pôle multimodal à Beausoleil, peut-il être pris en compte ?

Nous avons un abri vélos existant au terminus de Beausoleil. De plus, la ville de Gradignan a demandé la mise en place d'un abri vélo à la station Doyen Brus (sur la commune de Pessac) permettant ainsi un accès au tram en venant à vélo depuis Gradignan.

GENERATION VELO

« Rue aux enfants » à venir : un projet a démarré en 2025 : la rue des Camélias devant les écoles de Lange.

Savoir Rouler A Vélo : 2 modules sur 3 sont réalisés pour tous les enfants par la ville (1 : savoir faire du vélo, 2 : les règles de circulation sur piste routière (Sur la piste d'éducation routière du centre de loisirs du Clos du Vivier). Le Module 3 (circulation dans la ville) doit être conduit par les enseignants, certains le font d'autres non. Le service scolaire de la ville déplore aussi que les enseignants ne transmettent pas les infos permettant de remplir le site du SRAV.

De plus, la Police municipale organise des sensibilisations pour les enfants (soit au Clos du Vivier pour les primaires, mais aussi devant les établissements d'enseignement)

A noter : la ville organise des excursions vélos, réalisées à l'occasion des journées du patrimoine (découverte des vignobles municipaux) et de la découverte de la ville pour les nouveaux habitants.

VILLE APAISEE

Sur le plan de circulation, la rue du Plantey a été mise en sens unique pour éviter le trafic de transit depuis Léognan avec une piste cyclable.

La rue de Loustalot et plusieurs voies dans le quartier Malartic sont passées à 30 k/h ainsi qu'à 20 km/h depuis 2020.

Les arceaux vélos : nos demandes de pose ne sont pas satisfaites autant qu'on le voudrait par la Métropole qui tarde à procéder aux installations. Si le critère est le nombre d'arceaux posés, il faudrait le nuancer et le remplacer par le nombre d'arceaux demandés officiellement à la métropole.